52me Année — Nouvelle série — No 16 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 4 Mai 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Figures Bas-Alpines et Médaillons Sisteronnais

GUSTAVE TARDIEU

Et rétrospectives notices sur quelques étalages de nos Librairies ! !

Il y a quelques semaines, un lecteur fidèle du « Sisteron-Journal » m'avait suggéré l'idée d'y publier ces « croquis » des personnalités marquantes de notre pays et dont les noms, autrefois bien connus, ont déjà échappé à l'oubli.

Comment avait-il déniché, ce médaillon fort expressif du botaniste Deleuze ? Il me l'avait remis et confié pour le faire reproduire en tête de notre petite série prévue, car notre « Bourgade-Village eut jadis, malgré tout, quelques célébrités. Mais les paisibles « indigènes » de notre « Valaille » ont-ils la moindre connaissance de ce que fut ce trop modeste savant Sisteronnais, moins obscur et moins effacé que l'on pourrait le supposer puisqu'il fut l'émule et l'ami de Cuvier, le Paléantologiste et partagea cette autre chaire d'histoire naturelle au Muséum du Jardin des Plantes de Paris. Et ce pauvre Deleuze qui étudiait si bien les « Protozoaires » et les « Vertébrés » serait-il né dans cette maison qui fait le coin de l'anfractuosité d'une pauvre Andrône, en ce Logis d'Antan à belle porte de noyer plein et aux grands losanges en relief et en arrêtes vives de cette zigzagante Valaille, et rebaptisée « Rue Deleuze »....

Le médaillon du Botaniste n'est point ce qu'on appelle quelque idoine cliché pour Encre d'Imprimerie, et je demanderais volontiers aux descendants de nos plus vieilles familles si dans leurs archives ne se trouveraient point de ces clichés originaux susceptibles d'être reproduits et nous pourrions ainsi avoir sous les yeux et pour la suite de nos médaillons, ce M. de Laplane qui fréquentait lui aussi, en bon gentilhomme Sisteronnais des « Sommités Parisiennes » : Charles Nodier, Augustin Thierry, Prosper Mérimée, ou bien encore, par exemple, et plus près de nous, celui qui dans son Musée de Ste-Ursule collectionnait l'Eventail, aussi bien que la statuette de Saxe et la Bonbonnière de Moustiers au couvercle à sa particule avec un lot appréciable de médailles les plus Terreuses et de « Monnoies » les plus verdâtres et les plus vert-de-grisées.

Mais pour cette fois nous ne voudrions illustrer sur cette page que l'attachante figure de cet autre savant local et l'émule et le rival de ce bon Deleuze car il fut tout cela, celui dont je voudrais vous parler, vous allez voir pourquoi et qui fut un autre Botaniste, un autre naturaliste et un autre Entolomologiste et surtout un excursionniste no 1, et puis un chasseur de coléoptères, un ramasseur de « Mille-Pattes », un empailleur de Légrémuses, un attrapeur de Scarabées, lorsque son factotum « le gigéon Lapoile » n'attrapait, lui, que de simples papillons.

Et je me trouvais donc l'autre jour dans une certaine accueillante Imprimerie-Librairie, et quelqu'un de bien renseigné sur la véritable Identité de cet ancien savant poète et archéologues, ami des muses, était venu faire l'emplette à un prix raisonnable de l'ouvrage type de G. Tardieu « Les Alpes de Provence ». Il feuilleta en connaisseur et d'une main experte ce petit volume et satisfait sans doute de son acquisition, il demanda brusquement au maître des lieux, plutôt interloqué :

...Vendez-vous beaucoup d'exemplaires de ces « Alpes de Provence » et c'est bien tout ce que vous avez sur la région bas-alpine ? c'est beaucoup et c'est peu. Pourquoi ne mettriez-vous pas dans votre vitrine, aux étalages bien fournis, quelques autres monographies touristiques en plus de ce livre qui fait encore école aujourd'hui dans les milieux autorisés ! Le Syndicat d'Initiative risque demain de vous faire concurrence, et y avez-vous pensé ?... Prenez les devants... Croyez-moi ! ! !

Avec un hochement de tête significatif, notre « Esquichaire Libraire » de Sisteron reprit, du tac au tac !...

...Des monographies de 1875, 78 et 85, mais nous n'y pensez pas ! ! C'est bien vieux ! C'est démodé ! Personne ici n'en voudrait ! Mais au fait, attendez ! J'ai tout là-haut sur la dernière planchette de mon magasin tout un vieux lot de brochures à demi déficelées !...

Une minute après, dans un nuage de poussière, tout le comptoir était submergé par une avalanche de plaquettes multicolores et de tous les formats et aux titres les plus mirobolants ! Un coup d'époussetage et elles étaient rajeunies. Elles arboraient fièrement leurs belles couvertures grises, jaunes et bleues, avec leurs majuscules en gothique et leurs lettres bien moulées, bien soignées. Le mystérieux acheteur avait eu quelque flair et il épelait à haute voix : Exploration de la grotte dite du Trou de l'Argent, Conférence faite à l'Hotel de Ville de Sisteron le 1er Juillet 1878, La Chapelle et les Rochers de Saint-Geniez de Dromont, Imprimerie Typographique Auguste Turin, 1888. Il y avait une petite marque de fabrique avec cette devise-inscription ornée de feuillages et d'arabesques : « Manibus, Pédibus, qué ».

L'on savait encore le latin en 1888, observa le visiteur, mais je jetterai plus volontiers mon dévolu sur ces titres dignes d'un Poète : Une ascension sur Lure en automne 1889 ! Bigre ! Bigre ! Et celui-ci : Prélude à l'Ascension du Viso (1890). Que dites-vous de ce prélude ? Mais continuons : Les clues du Var et du Verdon et une coquette petite ville : Annot. Mais une autre brochure de 1894 arborait une autre devise étoile ! Ma parole, on dirait une Pierre de St-Vincent ! Je m'approchais à mon tour du comptoir aux brochures éparpillées et je vis flamboyer au dessus du simple bijou provençal, cette autre devise-enseigne : Coruscat-Labor. De mieux en mieux ! mais voici que nous avions les armes-armoiries de l'esquichaire-Libraire de l'Athénée de Forcalquier.

Faites-moi un paquet du tout, reprit mon enigmatique acheteur qui aussitôt avait fait main-basse sur cette pluie de brochures rappelant les beautés des Sites de notre pays.

Donnez-moi en plus 10 exemplaires sur la Causerie du Trou de l'Argent et le double sur la Chapelle de Dromont. Je n'en croyais pas mes yeux. Nul n'est prophète en son pays, pensais-je à part moi. Et de retour à mon ermitage, je repris en rêvant le livre des Alpes de Provence et je lus dans cette préface de 1912, ce simple Aveu de Modestie et de Compétence de celui qui fut vraiment un Savant-Poète !...

...« Si la rédaction de ce livre et « les recherches qu'elle nécessita « m'ont créé l'obligation d'un travail « soutenu, elles furent aussi la sour- « ce d'un véritable plaisir intellectuel « et ma satisfaction sera grande et je « me trouverai payé de toute ma pei- « ne si cet effort laborieux a eu pour « moi ce seul résultat d'être utile à « ma petite patrie et en la faisant « mieux connaître... »

La petite pierre noire de St-Vincent semblait plus doucement luire en mes souvenirs, étinceler dans ma mémoire et pareille à la petite étoile de la brochure-plaquette de 1894, et je me répétais à moi-même et à voix basse le « Coruscat-Labor de l'Empailleur des Légremuses ! ! »

H. A. S.

Chronique Musicale

Ainsi que nous l'avions décidé, attaquons, chers amis, la question du Concerto.

« Pourquoi cette forme, me direz-vous, plutôt que la sonate ou la symphonie ? » Eh bien, parce que le Concerto possède un caractère si particulièrement brillant, un esprit tellement « sportif » qu'il vous sera, je crois, facile d'en assimiler les données et d'en retenir le plan.

Ne m'en veuillez pas, chers amis sportmens, après tant de comparaisons cherchées dans le langage ou même la mode, si j'en emprunte aujourd'hui à votre domaine favori.

C'est un vrai traité d'alliance que je vous propose !

L'on a assez souvent et injustement opposé le sport à la musique pour que je sois heureuse de vous faire connaître les analogies qui peuvent se présenter entre un concerto et une compétition sportive !

Le seul fait d'expliquer le mot va d'ailleurs vous donner une idée de la chose et vous placer bien vite sur votre terrain familier, chers amis. En effet « Concerto » qui vient de l'Italien ne signifie-t-il pas « Lutter avec » ? Dans quelles conditions se déroule ce « match » d'un genre particulier ? Vous allez le savoir et conviendrez sûrement qu'en cette circonstance les musiciens n'ont manqué ni d'originalité ni de courage.

Lorsque naquit la forme concerto la bataille se livrait alors entre un petit groupe d'instruments solistes (c'est-à-dire « servis » par les meilleurs instrumentistes) et la grande masse orchestrale. N'est-ce pas déjà très beau, ce postulat ? Et n'imaginez-vous pas, assiégés par la foule compacte et sonore de l'orchestre, serrés autour du chef, les solistes faisant front, opposant à l'aveugle loi du nombre, après de passionnantes alternances de combat et de silences, l'émouvante victoire de la qualité et du talent ?

Que de chic, n'est-il pas vrai, dans ce duel inégal... Mais les musiciens ont trouvé mieux encore et je vous dirai comment le Concerto est devenu cette étonnante gageure d'« un contre tous » cette dure épreuve de la virtuosité que tiennent à honneur de gagner nos plus grands « champions ».

Henriette BONTOUX.

- SPORTS -

Le 1er Mai, journée du Tournoi de Sixte à Peyruis. La Société du Sisteron-Vélo avait envoyé 2 équipes à cette manifestation sportive. Il est à noter la très bonne tenue de nos représentants, en particulier l'équipe A qui disputait la finale, et ne fut battue que de justesse. Sa défaite est plus qu'honorable car l'équipe de Sisteron venait d'éliminer celle de Manosque après 45 minutes de prolongation. La finale devait se jouer de suite et nos joueurs se présentèrent devant une équipe reposée depuis 1 heure. Malgré cela nos représentants firent de leur mieux puisqu'ils ne furent battus que par 2 à 1 par l'équipe 1re de Laragne.

Quant à l'équipe B, elle fut éliminée au 2e tour.

L'équipe A avait la formation suivante : Badet, Blanc L., Massot, Put M., Blanc G., Richaud E.

L'équipe B. était ainsi formée : Desfosses, Coulomb, Borel, Pédroza, Feyrit, Dussaillant.

Demain Dimanche, ces 2 équipes se déplaceront à Oraison pour participer au Tournoi de Sixte organisé par la Société Sportive de cette ville.

Souhaitons une fois de plus à nos représentants, nos vœux de succès.

CYCLISME REGIONAL

Avis aux Débutants, aux Dames et aux Vieilles Gloires (plus de 40 ans)

Le Lundi 6 Mai se disputera à Oraison, trois grands prix cyclistes dont voici les details :

à 14 heures : Grand Prix Cycliste des Dames (20 kms). Prix : 600, 300, 200 et 100 francs ;

à 15 heures : Grand Prix Cycliste des Débutants (30 kms) Prix : 800, 400, 300, 200 et 100 francs ;

à 16 h. 30 : Grand Prix Cycliste des Vieilles Gloires (plus de 40 ans) Prix : 1.000, 500, 300 et 200 frs.

De nombreuses et importantes primes seront également distribuées au cours de ces 3 épreuves.

Ajoutons que le matin à 11 heures sera disputée une Grande Course Pédestre sur 1.500 mètres -

Pour ces 3 épreuves vous pouvez envoyer vos engagements à M. Domenge, délégué sportif du Comité à Oraison (Basses-Alpes).

Ces épreuves sportives seront disputées à l'occasion des Fêtes de St-Pancrace qui se tiendront à Oraison les 4, 5, 6 et 7 Mai prochain.

Conseil Municipal de Sisteron

Samedi dernier, à 21 h., le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Emile Paret, Maire.

Le Conseil attribue des subventions au Comité des Fêtes de la Baume, à la Pédale Sisteronnaise, au Sisteron-Vélo, à la Société de Boules. Ces sociétés recevront chacune 1.500 frs.

Toutes facilités sont accordées à la Pédale Sisteronnaise au sujet des grandes manifestations cyclistes des 6 et 7 Juillet (demi-finale du Championnat de France amateur).

M. Bouchet, 1er adjoint, est heureux de voir revivre le Syndicat d'Initiative ainsi qu'un Comité permanent des Fêtes.

Le Conseil examine ensuite la question des salaires des employés Municipaux et assimilés. Il autorise le Tennis-Club à créer un court de tennis sur un terrain communal, mais à ses frais.

Le Maire informe le Conseil que le moteur électrique, commandé par la Municipalité Daydé en 1942, est arrivé, pour la station de pompage, comme moteur de réserve. Malgré la différence de prix entre la date de commande et la réception, la Municipalité décide d'en prendtre livraison.

Une vive discussion s'engage entre M. Bouchet, 1er adjoint et M. Gallissian, conseiller, au sujet de plusieurs arbres coupés sans autorisation sur la berge du Canal de Sisteron.

M. Bouchet fait remarquer que M. Gallissian a outrepassé ses droits en abusant de son pouvoir de conseiller municipal et des explications lui sont demandées sur la destination de ce bois. La discussion prenant une tournure assez vive, M. Gallissian quitte alors la salle des séances.

La séance reprend ensuite sur le plan d'urbanisme dont le public serait désireux de connaître enfin le plan définitif. Sur l'initiative de M. Bouchet, le Conseil donne ensuite à son représentant, M. Giraud, membre de la commission tripartite de demander pour notre ville la liberté du commerce et de l'artisanat français. Mlle Ferrand demande au Conseil sous quelle forme il envisage sa participation aux Fêtes de la Victoire du 12 Mai.

La séance est levée à 0 h. 30.

SOUVENIRS

Pour un brin de Muguet

Chaque année, au mois de Mai, ce n'est pas sans une certaine émotion que je vois apparaître dans nos côteaux et dans nos jardins la fleur du Muguet sortie toute fraîche de sa corolle, étaler sa blancheur immaculée et répandre son parfum subtil et exquis car son apparition me rappelle un bien triste évènement dont je fus le témoin oculaire.

C'était au mois de Mai 1915, en Argonne, mon régiment prenait les lignes en pleine forêt de la Gruerie, dans les secteurs de « Bel-Abri » et du Vallon des Pommiers à 1.500 mètres au sud de la ville toute saccagée de Vienne le Château, à gauche du secteur de la Harazée d'immortelle mémoire. Depuis deux jours nous étions là lorsqu'un après-midi mon voisin de créneau qui écrivait une lettre à sa famille s'avisa soudain d'aller cueillir quelques tiges de Muguet qu'il mettrait dans sa lettre, qu'il voyait au milieu de fougères et des verdures diverses.

De mon mieux je dissuadais mon camarade, lui faisant remarquer qu'il était dangereux de s'écarter en pénétrant plus avant dans la ligne de feu. Bah ! me dit-il, la balle qui doit m'atteindre n'est pas encore fondue... Fort de son affirmation, il s'élança hors de la tranchée et disparut dans le vert des feuillages à tel point que je ne le vis plus. A ce moment, une fusillade ennemie se fit entendre, j'en augurais que ce devait être sérieux. J'attendais donc avec impatience le retour de mon camarade ; au bout d'une heure, ne le voyant pas revenir, je signalai son absence à notre chef de section qui nous envoya en patrouille à sa recherche et le ramener mort ou vif. A quelques pas de nôtre point de départ, nous heurtâmes un corps allongé parmi les buissons, ne donnant plus signe de vie. C'était notre camarade, une balle l'avait atteint en plein cœur, il gisait tenant à la main un petit bouquet de Muguet.

Sur un brancard improvisé nous le portâmes au poste de secours le plus près, de là au cimetière de fortune dont l'espèce, très nombreuse, jalonnait le front, hélas !

Nous lui fîmes une sépulture d'ami, laissant dans sa main les brins de Muguet et croisant sur sa poitrine son bras déjà froid, il offrait à la mort le bouquet de fleurs blanches qu'il destinait à sa famille.

C'est ainsi que mourut au mois de Mai, à l'éclosion du Muguet et dans le souvenir des siens, un poilu de l'Argonne.

SUIRAM.

La Fête du 1er Mai

L'Union des Syndicats a magnifiquement célébré le 1er Mai dans tout le département avec le concours non seulement des organisations syndicales, mais encore avec l'ensemble de la population.

Dans les diverses villes du département, Manosque, Sainte-Tulle, St-Auban, Sisteron, ect... d'importants meetings ont été organisés au cours desquels des orateurs de la C.G.T. ont fixé la position de la grande centrale syndicale devant le problème économique et social.

La ronde des heures

Après être restée aphone quelques temps, notre horloge vient, dans le printemps naissant, de retrouver sa voix guillerette et nous redonner la compagnie de sa sonnerie. Cette sonnerie qui mesure l'existence de chacun, du travailleur comme du noctambule, manquait à la vie des Sisteronnais. Notre horloge semblait indifférente pour les enfants de Canteperdrix.

Nous pouvons féliciter le Conseil Municipal tout entier pour avoir su, en peu de temps, rendre la voix à notre horloge. Quant à la principale intéressée, puisse-t-elle sonner longtemps des heures heureuses pour notre ville en résurrection.

© VILLE DE SISTERON

L'Enigme de Théopolis

« Les siècles se sont écoulés, « leur poussière a recouvert les « textes. Les royaumes ont succédé « aux empires et les empires aux « royaumes. Le sol de la Gaulle « a connu, depuis Dardanus, bien « des Maîtres. Et la mémoire de « Dardanus s'est effacée.

« Pourtant, au seuil de Théopo- « lis, la Pierre Ecrite demeure, ob- « jet de la curiosité de quelques « amateurs. A vrai dire, elle les « intrigue plus qu'elle ne les ins- « truit, car bien peu, parmi eux, « malgré leurs illusions, savent « vraiment la lire... »

François CHATILLON
« LOCVS CVI NOMEN THEOPOLI EST...»
Professeur
à la Faculté de Strasbourg.

∴

Le voyageur qui s'aventure à travers le défilé de Pierre-Ecrite, sur la route si pittoresque de Sisteron à Saint-Geniez, après avoir considéré la superbe inscription de Claudius Postumus Dardanus, pénètre bientôt sur le domaine de ce grand propriétaire romain du Ve siècle.

La vallée s'élargit pour former un vaste cirque complètement entouré de rochers abrupts. Les géologues connaissent bien ce remarquable « syncliné perché » que traverse le petit torrent du Riou.

Jadis, les pentes devaient être couvertes de la puissante chêneraie primitive qui maintenait dans le fond du bassin, sous le ciel éclatant de Provence, à plus de 1.000 mètres d'altitude, une humidite favorable aux cultures. Le sol était plus prospère qu'on ne peut l'imaginer aujourd'hui, en parcourant ces lieux devenus arides.

Quelques maisons menaçant ruines sont tout ce qui reste du village de Chardavon. 9 habitants, des vieillards pour la plupart, sont les seuls humains qui peuplent, l'été, ces trois cents hectares.

Du temps de Dardanus, une toute autre animation devait y régner. C'est là, en effet, ainsi que nous l'apprend l'inscription de la Pierre-Ecrite, que s'élevait la mystérieuse Théopolis.

Les auteurs des siècles précédents se sont parfois imaginés, non sans une certaine naïvité qu'il s'agissait d'une grande ville ; mais le vocable Théopolis — la cité de Dieu — doit s'interpréter à notre avis d'une façon plus allégorique.

Ce n'était pas précisément une cité sur le modèle des villes de l'Empire que Dardanus, ex-préfet du Prétoire, était venu fonder en cette solitude, mais bien plutôt un foyer de vie chrétienne, au milieu d'une population rurale encore à peine évangélisée ; peut-être une sorte de monastère.

En face de la cité terrestre qui menaçait ruine, en ce début du Ve siècle, « Cité de Dieu » apparait comme une réplique. Son nom grec est fait pour attirer l'attention et quoique singulier en plein monde latin, il n'était pas incompréhensible. Dans la province voisine, Grenoble (Gratianopolis) c'est-à-dire cité de Gratien fondée quelque quarante ans auparavant, se mettait sous le patronage d'un empereur. Dardanus avait fait mieux, plaçant sa fondation sous l'invocation divine.

L'inscription nous révèle les noms des trois personnages « clarissimes » qui étaient les principaux habitants du lieu. Mais il est certain qu'une colonie importante y était établie. Il serait extrêmement intéressant de découvrir l'emplacement où se dressaient les habitations de tout ce monde et le sanctuaire primitif de ces chrétiens.

Les constructions actuelles, faites d'une pierre très friable et assemblées avec le plâtre fourni par les carrières voisines sont peu durables. Les édifices du Prieuré des Augustins de Chardavon, mentionnés au XVIIIe siècle, n'ont même pas laissé de traces en ces lieux. Il n'est donc pas étonnant, à plus forte raison, que les bâtiments de Dardanus n'aient point subsisté.

Cependant, on découvre sur les pentes du versant exposé au Midi, l'Adrech, à mi-hauteur, un emplacement remarquable ; de la route au fond de la vallée, on ne le soupçonne pas. Mais si l'on grimpe sur place, à travers les champs de lavande abandonnés, on trouve au dessus d'une série d'étages régulièrement espacés un vaste terre-plein d'environ trois hectares, supposant un énorme travail de terrassement ; les rochers avoisinants ont été taillés et les blocs rangés avec un certain ordre. Le relief du terrain en ce point se prêtait sans doute à un aménagement, peut-être y avait-il là un emplacement d'origine préhistorique comme il s'en trouve d'autres dans la contrée.

Mais il n'est pas douteux qu'un travail suivant un plan géométrique bien défini y ait été exécuté. C'est bien là la marque du génie romain.

Et le flâneur frappe du pied de nombreux tessons d'argile et même des fragments de marbres taillés de diverses teintes, vestiges de ce passé disparu.

Enfin, il y a là, dans le calme grandiose et sauvage de la montagne de quoi faire rêver bien des chercheurs ! Et souhaitons que les archéologues Bas-Alpins arrachent à la terre de ce lieu les secrets de Théopolis.

Paul BERNARD.

Chronique Locale et Régionale

REFERENDUM. — Demain, grande journée électorale à l'occasion du Référendum sur l'adoption ou le refus de la nouvelle Constitution de 1946 qui doit remplacer, si elle est adoptée, celle de 1875.

Comme précédemment il y aura deux bureaux de vote. L'un au 1er étage, l'autre au rez-de-chaussée. Des numéros indiqueront le local où les électeurs et électrices devront voter.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

L'AVENIR DE L'USINE D'ETAT DE SISTERON

Il est compréhensible que la guerre terminée, la production exclusive des poudres et explosifs à des fins militaires ne se justifie plus. A l'heure actuelle où chaque branche de l'industrie française apporte le maximum de ses forces à reconstruire la France meurtrie et appauvrie, les poudreries Nationales tiennent à être présentes et à participer à cette résurrection.

Cependant les installations existantes laissent entrevoir la possibilité de fabriquer des produits chimiques (poudres et explosifs de mine, poudres de chasse, cotons azotiques pour l'industrie des vernis et des films) et pharmaceutiques (éther, phénols).

La Direction des Poudres a pensé également qu'il était possible d'adapter les installations à la fabrication d'un produit extrêmement utile pour la santé publique et que l'industrie française ne fournit pas en quantité suffisante : la Pénicilline.

Le Ministre de l'Armement a pris en main la gestion du centre d'études et de fabrication de Pénicilline et va organiser deux usines, l'une au Ripault, près de Paris, laquelle utilisera le procédé de culture dit « en surface », l'autre à Sisteron où sera mis en œuvre, lorsque les études auront abouti, le procédé moderne de culture dit « en profondeur ».

L'utilisation du centre militaire d'études rendra possible la mise au point de ce dernier procédé qui est le seul employé aux U. S. A.

Le procédé de culture en surface employé en Angleterre et qu'il est possible d'étendre en France, parce qu'il ne nécessite pas de trop grandes et couteuses installations, permettra néanmoins de satisfaire provisoirement nos besoins dans une large mesure.

Actuellement au Ripault on a commencé les travaux d'aménagement du procédé « en surface » qui est à l'ordre d'un crédit de 50 Millions de francs. Un essai du procédé « en profondeur » va être mis en avant et suivant les résultats obtenus, découlera l'importance des aménagements de ce dernier procédé à l'Usine d'Etat de Sisteron.

D'après les renseignements recueillis de source officielle, non confirmé, les crédits se chiffreraient de l'ordre de 150 Millions de francs. Le prix de revient de l'ampoule de Pénicilline sera d'envron 150 francs, ce qui revient à dire qu'il sera à la portée de toutes les bourses. D'après des données techniques, l'Usine de Sisteron sera en mesure de produire 40 Milliards d'unités par mois, avec un personnel d'environ 120 ouvriers et ouvrières. Les Poudreries Nationales apporteront ainsi la preuve de leur dévouement et de leur patrotisme.

E. GOIRAND
Secrétaire du Syndicat.

SINISTRES. — Tout arrive et même les 32 colis du Mexique destinés aux Sinistrés. Autrefois, le jour de la St-Sébastian, et dans la Chapelle des Pénitents au vieux couvent des Stes-Maries, l'on distribuait avec quelque solennité, aux pauvres de la ville des costumes de bon drap inusable et de ces vestes de cadis tissées avec ce chanvre solide et rugueux des anciens métiers à main de nos villages et des environs.

Aujourd'hui nous allons avoir de quoi habiller de neuf tout Sisteron. L'on demande à volonté des tailleuses, des coupeuses, des ajusteuses, des confectionneuses pour ouvrager de véritables kilomètres de toiles et de tisssu.

Une nomenclature détaillée de ces diverses pièces sera donnée dans une note suivante. Les lots en matières premières seront peut-être plus difficiles à distribuer que les chèques en argent, mais chacun aura son bout d'étoffe, son lainage ou sa gabardine et une adresse de remerciements revêtue de nos signatures sera envoyée incessamment à nos compatriotes du Mexique et bas-alpins comme nous.

AVIS

L'ancienne Maison BOURGEON, Services des Pompes Funèbres de la Ville de Sisteron et Au Meuble Sisteronnais, vient de procéder à la réouverture de ses magasins et informe le public qu'il trouvera, comme par le passé, un grand choix de Meubles et Articles Funéraires.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.— Les Contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 6 Mai 1946, de 10 heures à Midi à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournira tous renseignements concernant les Contributions Directes.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

SOIREE DANSANTE. — Dans sa dernière séance le bureau du Ski-Club a fixé au Samedi 11 Mai la date du Lunch Dansant qu'il offre à ses membres actifs.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société.

FOIRE. — Après-demain, Lundi, se tiendra dans notre ville une grande et belle foire, si le temps le permet.

ENGRAIS pour les Producteurs de Lavande et Lavandin. — A la demande de la Fédération Nationale des Producteurs de plantes à parfum, M. le Ministre de l'Agriculture a mis à la disposition des producteurs de Lavande et de Lavandin un contingent exceptionnel d'engrais composés. — Les demandes doivent être adressées d'urgence, en précisant la surface cultivée, à M. Veyan Louis, secrétaire du Groupement National des Producteurs de Lavande et Lavandin à Riez (B.-A.) qui en assurera la répartition.

SISTERON-DIGNE. — Service d'Autocar. — Changement de Bureau. — Etant donné l'augmentation du trafic routier et le danger que présente actuellement l'arrêt de l'autocar sur le tournant de l'Octroi, le Bureau du Car Sisteron-Digne est transféré, à dater de ce jour, au Café de Provence, Téléphone 107.

Prière aux intéressés d'en tenir compte pour l'apport ou le retrait de la messagerie et commissions.

SALAIRES AGRICOLES. — Le Contrôleur des Lois Sociales en Agriculture rappelle aux employeurs de main-d'œuvre agricole que les salaires des ouvriers agricoles sont ceux fixés par l'Arrêté que M. le Préfet des Basses-Alpes a pris le 12 Mars 1946 (Titre II, articles 4, 5 et suivants. Recueil hebdomadaire des actes administratifs N° 11 du 16 Mars 1945) après avis de la Commission Paritaire Départementale de Travail en agriculture. Ils sont applicables depuis le 1er Septembre 1945.

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

AVIS

M. BOUCHET Elie, Transports-Messageries Marseille-Sisteron, prévient sa clientèle que le départ de Sisteron est fixé à 7 heures du matin aux jours habituels.

VARIETES-CINEMA. — Ce soir Samedi et demain Dimanche en matinée et soirée, les Variétés-Cinéma donneront une séance de gala qui comprendra non seulement le superbe film LES OTAGES, mais elle offrira dans la même séance des attractions de Music-Hall avec l'illusioniste DENICE qui, dans ses exercices variés, intéressera vivement le public.

—:—

A l'occasion du 1er anniversaire de la Victoire, un Grand Bal aura lieu, Dimanche 12 Mai, à 21 h. 30, dans la vaste salle des Variétés, avec orchestre complet, sous la direction de Jeanne Marin d'Aix.

CASINO-CINEMA. — Cette semaine : Actualités — LE COMBATTANT et LES DEUX BAGARREURS.

A VENDRE

FOURRAGE 3 coupes sur pied.
Bonnes conditions.
S'adresser REYNAUD, les Plantiers.

FETE DU FAUBOURG. — Le Comité des Fêtes de la Baume remercie tous les généreux donateurs qui ont été si gentils pour sa fête. Une mention toute particulière aux Cafetiers de Digne qui, par l'intermédiaire de leur Syndicat, nous ont fait parvenir un superbe lot de 75 bouteilles d'apéritif. Une dernière liste de souscription sera affichée dans le hall de « La Marseillaise » pour les retardataires et ceux que, par mégarde, on aurait pu oublier d'afficher. Encore une fois, merci à tous.

Pour peu que le temps nous aide une belle journée de récréations est assurée à tous les Sisteronnais et leurs invités.

Qu'on se le dise et à Dimanche.

Voici le programme :

Samedi 4 Mai, à 21 heures : Illuminations, Concours de Mounes dans les Etablissements du Faubourg.

Dimanche 5, à 7 heures : Salves d'Artillerie ; à 9 h. 30, Concours de Boules, 1.500 francs de prix et les mises fixées à 20 frs par joueur, 1er prix : 800 francs et la moitié des mises ; 2e prix : 500 frs et le quart des mises ; 3e prix : 200 frs et le quart des mises. Règlement Provençal. Lancement du but à 10 heures ; à 11 heures : Aubade aux Sisteronnais ; à 14 heures : Jeux d'enfants : Marmite, Poêle, Pourses pédestres, Mât de Cocagne (nombreux prox) ; à 15 heures : Course Cycliste organisée par la Pédale Sisteronnaise ; à 16 heures : Concert Musical par la Société « Les Touristes des Alpes » à 17 heures : Goûter offert par le Comité aux enfants participant à la Fête ; à 18 heures : Grand Prix de la Baume, traditionnelle course aux ânes (inédit) fou-rire avec cavaliers de la Pampa ; à 18 h. 30, Divertissements faubouriens, Courses humoristiques ; à 21 heures : Grand Bal Populaire avec le concours du célèbre « Jazz Roger Reynaud » de Manosque ; à Minuit : Tirage de la Souscription. (Les lots non retirés au 1er Juin 1946 seront acquis au bénéfice de l'Hôpital de Sisteron).

Pendant toute la durée de la fête Attractions et Baraques Foraines.

Toutes ces manifestations se dérouleront par n'importe quel temps.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité.

Commune de MISON (Les Armands)

FETE PATRONALE
des 11, 12, 13 et 14 Mai

Samedi 11, à 21 heures, Retraite aux Flambeaux.

Dimanche 12, à 6 heures, Réveil en Fanfare ; à 11 heures, Apéritif d'honneur ; à 14 heures, Grand Prix Cycliste de Mison, 3.000 francs de prix plus les primes, organisé par la Pédale Sisteronnaise (60 kms) ; à 15 heures, Jeux Divers, Fête Foraine, à 16 heures, Ouverture du Bal avec le réputé « Allégria-Jazz » de Gap au grand complet ; à 22 heures, réouverture du Bal ; à Minuit, Tirage de la Tombola et Concours de chant.

Lundi 13, à 9 heures : Grand Concours de Boules à la longue, jeu libre, 6.000 francs de prix ; à 14 h., Concours de pied-tanque, 4.000 frs de prix ; à 22 heures, réouverture du Bal avec un Jazz réputé de la région.

Mardi 14, à 14 heures, Concours de consolation à pied-tanque, nombreux prix et surprises ; en matinée et en soirée, Bal.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

ETAT-CIVIL

du 26 Avril au 3 Mai 1946

NAISSANCES

Michelle Ida Marie Roncati, avenue de la Gare — Josiane Henriette Lucienne Chauvet, avenue de la Gare — Liliane Marcelle Elise Chabaud, avenue de la Gare — Solange Odette Marie Gabert, avenue de la Gare — Geneviève Georgette Louise Pinheiro avenue de la Gare.

MARIAGES

Fabien Fabiani, mécanicien et Réséda Lucienne Blanc, sans profession domiciliés à Sisteron. — Ernest Joseph Nève, chauffeur à Marseille et Marie Cucchietti, sans profession, à Sisteron.

DÉCÈS

Denis Placide Depierre, 86 ans, Rue Droite.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Cie DU SOLEIL
Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire
Pour tous renseignements
adressez-vous à
ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux
1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205
Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures.

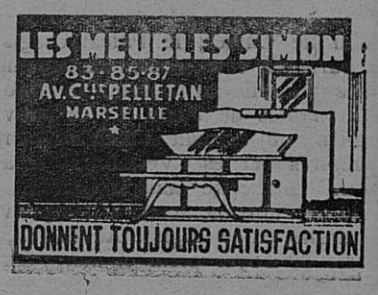

POUR LA REPARATION AUTOS, CAMIONS, toutes marques, MISE AU POINT DE MOTEURS, AJUSTAGE, SOUDURE, TOLERIE...
UNE SEULE ADRESSE
Noël GORDE
Maître Artisan Mécanicien
LA BAUME — SISTERON

FORAGE de PUITS et GALERIES
Une seule adresse
Jean BRIANÇON
puisatier
Bourg-Reynaud — SISTERON

SOCIÉTÉ

Par acte sous seing privé en date du trente et un Mars mil neuf cent quarante six à SISTERON, enregistré le trente Avril mil neuf cent quarante six pour acquit des droits sous folio 60, case 508

MARTIN Henri, artisan cordonnier 23, rue Saunerie à SISTERON et ANDRE Marin, artisan cordonnier Quartier du Gand, à SISTERON, ont constitué une Société Commerciale en nom collectif dont le siège est fixé 19, rue Saunerie à SISTERON.

La durée de la Société est fixée à VINGT ANS sauf dissolution anticipée.

Les deux associés gérants ont chacun les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales.

Le Capital apporté par moitié par chacun des deux associés est fixé à Francs : TRENTE MILLE.

Les pertes seront supportées et les bénéfices seront partagés par moitié.

La Société sera dissoute de droit par le décès de l'un des associés.

La liquidation dans tous les cas devra être achevée dans un délai de SIX MOIS à compter de l'évènement qui y donnera ouverture.

Deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce à DIGNE.

L'un d'eux :
MARTIN.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON